

**3 semaines, soit 90 heures**  
*pour les dates: voir calendrier programme*



### **Problématique**

Pendant longtemps la définition des politiques a été vue et vécue comme un monopole de l'Etat et des Institutions. Depuis une quinzaine d'année alors que le politique semble avoir été remplacé par le règne des procédures et des normes sont apparues la notion de politiques concertées, la réflexion sur la mobilisation des citoyens et la prise en compte du niveau local.

Dans ce contexte, réhabiliter l'importance de la définition des politiques (publiques ou non) est une priorité. Il s'agit de réfléchir sur les moyens nécessaires à la définition des politiques, sur les modalités d'articulation entre politiques locales, nationales et internationales, sur le choix et le rôle des acteurs sociaux dans la définition des politiques, et enfin sur les modalités de mise en œuvre, suivi et évaluation des politiques.

### **Objectifs**

- ◆ Approfondir la compréhension du champ des politiques
- ◆ Comprendre les mécanismes d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques
- ◆ Identifier les espaces de dialogue politique au niveau local, national et international
- ◆ Approfondir le rôle des différents acteurs dans l'élaboration des politiques

### **Contenu**

- ◆ Le champ du politique
  - Origine et évolution du concept
- ◆ Les mécanismes d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques
  - Comment s'élabore une politique
  - Politique, plan, programme et projet.
  - La mise en œuvre et l'évaluation des politiques
- ◆ Les espaces de dialogue politique au niveau local, national et international
  - le dialogue politique au niveau international (Accord de Cotonou...),
  - le dialogue politique au niveau local
  - Bilan du dialogue politique
- ◆ Le rôle des différents acteurs dans l'élaboration des politiques
  - La responsabilité politique,
  - Contre-pouvoir et définition des politiques
  - Relation technique et politique.

### **Méthode**

Alternance entre apports théoriques et études de cas,

Travaux de groupes,

Intervention d'hommes politiques et de professionnels en charge de l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques

Coût du module seul : 900 €

*Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.*

CIEDEL FORMATION  
19, rue d'Enghien 69002 LYON  
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88  
Messagerie : [ciedel@univ-catholyon.fr](mailto:ciedel@univ-catholyon.fr)  
Site web : <http://www.ciedel.org>

### ➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur [www.ciedel.org/inscriptions\\_general.htm](http://www.ciedel.org/inscriptions_general.htm)

### ➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

### ➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

#### **Pour les personnes résidant en France :**

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

#### **Pour les ressortissants de pays étrangers :**

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

### **ATTENTION**

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION  
19, rue d'Enghien 69002 LYON  
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88  
Messagerie : [ciedel@univ-catholyon.fr](mailto:ciedel@univ-catholyon.fr)  
Site web : <http://www.ciedel.org>